



Envoyé en préfecture le 17/04/2018  
Reçu en préfecture le 17/04/2018  
Affiché le 16 mai 2018  
ID : 045-200005932-20180410-2018\_03\_26-DE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 10 avril 2018**

2018-03-26

*Date d'affichage : 16 avril 2018*

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 21

Votants : 25

L'An Deux Mille dix-huit, le 10 avril 2018

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**  
légalement convoqué le 4 avril 2018

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la  
Communauté de Communes des Portes de Sologne

**PRESENTS :**

**Ardon** : Mme Elysabeth CATOIRE

**Jouy-le-Potier** : M. Pascal HERRERO, M. Gilles BILLIOT

**La Ferté Saint-Aubin** : M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme Véronique DALLEAU, M. Dominique THÉNAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Dominique DESSAGNES, M. Jean-Frédéric OUVRY

**Ligny-le-Ribault** : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER

**Marcilly-en-Villette** : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, M. Bernard GILBERT, Mme Stéphanie CHARRON

**Ménéstreau-en-Villette** : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ

**Sennely** : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN

**POUVOIRS** : M. Bertrand DAUDIN à M. Eric LEMBO, Mme Stéphanie HARS à Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, Mme Constance de PÉLICHY à M. Stéphane CHOUIN, Mme Manuela CHARTIER à M. Jean-Frédéric OUVRY

**ABSENTS EXCUSES**: M. Vincent CALVO, M. Jean-Paul ROCHE

**Secrétaire de séance** : M. Hervé NIEUVIARTS

**Objet : Adoption du compte administratif 2017 du budget principal**

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le compte administratif 2017 du budget principal. Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes du budget. Prenant également en compte les engagements juridiques en dépenses et en recettes, il doit être voté le 30 juin au plus tard.

Vu l'avis de la commission des finances en date du 5 avril 2018 ;

Considérant que les résultats, globaux et par section, du projet de compte administratif présenté par Monsieur le Président pour l'exercice 2017 sont conformes à ceux figurant au compte de gestion établi par le Comptable public ; que cette conformité s'étend au niveau de chaque chapitre aussi bien en recettes qu'en dépenses.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,*

**APPROUVE**, hors de la présence de Monsieur le Président, le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2017, qui donne les résultats suivants :

	Inscriptions	Réalisation	Résultat de l'exercice
Dépenses d'investissement	2 051 545,00 €	796 709,70 €	- 391 473,71 €
Recettes d'investissement	2 051 545,00 €	405 235,99 €	
Dépenses de fonctionnement	8 521 594,00 €	7 058 411,13 €	1 082 510,14 €
Recettes de fonctionnement	8 521 594,00 €	8 140 921,27 €	

Les restes à réaliser 2017 sont les suivants :

Dépenses d'investissement : 31 035,00 €  
Recettes d'investissement : 12 031,00 €

Le Président,  
Jean-Paul ROCHE